**GROUPE SCOLAIRE LAC VERT BIGANOS**

**COMPTE RENDU CONSEIL D’ECOLE 2ème TRIMESTRE 2012**

Le conseil d’école s’est réuni le vendredi 13 avril 2012 à 17h30.

Etaient présents :

Madame GARNUNG - Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires,

Madame SENTUC - Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires,

Monsieur MOUNAIX - Directeur et l’ensemble du corps enseignant,

Monsieur MERCIER - Maître G du RASED,

Les représentants élus des parents d’élèves.

L’ordre du jour est le suivant :

* Les effectifs pour la rentrée 2012
* Questions diverses

**LES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2012**

Une estimation des effectifs pour la rentrée 2012 a été effectuée avec les chiffres suivants :

367 élèves inscrits dont 245 élèves en élémentaire (soit 27,2 enfants par classe)

122 élèves en maternelle (soit 30,5 enfants par classe)

Le seuil de 28 élèves par classe pour le groupe scolaire étant atteint, la création d’une classe est envisageable pour la rentrée 2012.

Une première décision pour l’ouverture d’une classe sera prise fin mai 2012 par l’inspection académique. Si la décision n’est pas favorable, les représentants des parents d’élèves enverront un courrier à l’inspection académique afin de dénoncer les problèmes de sureffectif rencontrés dans l’école.

Afin d’accueillir cette nouvelle classe, la mairie de Biganos a prévu d’aménager la salle de sciences dans les plus brefs délais afin d’éviter l’exécution dans l’urgence : enlever les paillasses, refaire le sol et installer des rideaux.

**QUESTIONS DIVERSES**

Aménagement de la cour de l’élémentaire :

Les enfants du Lac Vert élus au Conseil Municipal des Jeunes ont été chargés par le Directeur de finaliser le projet d’aménagement de la cour de l’élémentaire. Les installations se feront après les vacances.

* Installation de paniers de basket,
* Jeux au sol,
* Table de ping-pong extérieure en béton ou résine.

La pose de gazon synthétique est à l’étude.

1/3

Bibliothèque

Le référencement des 2 500 livres est presque achevé.

La bibliothèque sera accessible au plus tard à la rentrée 2012.

Monsieur MOUNAIX souhaiterait qu’une employée de la commune soit détachée à la bibliothèque une heure par semaine pour le classement. Demande faite à la Mairie.

Communication des dates du prochain conseil et de la kermesse

Nous attendrons la décision de la carte scolaire pour fixer la date du prochain conseil qui n’aura pas lieu avant mi-juin.

Pour la kermesse, le vendredi 29 juin 2012 est retenu.

RASED

Suite à la suppression au niveau national des maîtres E (aide à dominante pédagogique) intervenant surtout à l’école élémentaire, la circonscription d’Arcachon Nord maintiendra un seul poste à la rentrée prochaine qui interviendra uniquement à l’école du Lac Vert. Le temps passé par le maître E à l’école du Lac Vert n’est pas encore défini. L’Inspectrice doit affiner les modalités d’intervention.

Il n’y pas de changement en ce qui concerne l’intervention du maître G (aide à dominante rééducative) à la rentrée prochaine à l’école du Lac Vert.

Loto de l’APEI du Lac Vert du 29/01/2012

La recette du loto d’un montant de 4 000 euros sera redistribuée afin de participer financièrement aux projets de sortie. L’APEI rencontrera le corps enseignant afin d’exposer le mode de calcul qui a permis d’allouer un montant à chaque projet. Cette somme servira à financer les projets de l’année en cours ou de l’année prochaine.

L’APEI organisera une tombola lors de la kermesse dont les profits seront reversés à la coopérative scolaire.

Compte rendu de conseil d’école

Le compte rendu du conseil d’école sera rédigé et signé, par les parties présentes, dans le mois qui suit.

Protection des poteaux dans la cour de l’école

Des propositions ont été faites et paraissaient plus dangereuses que les poteaux en eux-mêmes. Un système de protection (type poteaux de rugby) va être étudié.

2/3

Diplômes PSC1 ou SST

Le personnel municipal intervenant au groupe scolaire du Lac vert est titulaire du diplôme PSC1 ou SST. Madame IPARRAGUIRRE est apte à se servir du défibrillateur. Des stages de remise à niveau sont régulièrement organisés.

Accueil périscolaire

Concernant la garderie, le contrat avec la CAF est renouvelé à la fin de l’année 2012.

De nouvelles propositions concernant la tarification et la réservation sont en attente de validation par la CAF.

Le nombre de tranche tarifaire en fonction du quotient familial passera à 5.

Le nouveau règlement sera applicable à la rentrée 2012.

Monsieur MOUNAIX Madame GARNUNG Monsieur MIMOUN

Directeur Mairie Président APEI

3/3